

Les élu-e-s communistes de Paris vous invitent à une rencontre

POUR UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU A PARIS

Paris, le 07 novembre 2005,

Madame, Monsieur,

L'eau, source de vie, devrait être élevée au statut de patrimoine de l'humanité. Sa distribution et son assainissement devraient obéir aux seuls principes de l'égalité d'accès, de la santé publique, du développement durable et du respect de l'environnement. Rien ne justifie que la gestion de l'eau se plie aux lois du marché pour servir des intérêts financiers privés.

En dépit de la faillite des politiques privées de l'eau et de leurs conséquences dramatiques pour les populations, le FMI, la Banque mondiale et la Commission européenne continuent à faire pression sur les pays du Sud pour ouvrir de nouveaux marchés aux géants de la distribution et de l'assainissement. Trois multinationales (Suez, Véolia et RWE/Thames Water) se partagent 85% du marché privé de l'eau dans le monde. Les gaspillages sont énormes. Les profits sont gigantesques. Dans les pays en voie de développement, les eaux usées se répandent dans les fleuves sans avoir été traitées. Un être humain sur quatre est privé d'eau potable, et presque la moitié de l'humanité est privée d'assainissement. Des dizaines de milliers de personnes meurent chaque jour pour absence ou insuffisance d'une eau de bonne qualité.

En France, 80% du service de l'eau est privatisé. Le marché est partagé entre Véolia (56% des parts), Suez (29%) et la Saur (13%). Tandis que les prix de l'eau flambent, les entreprises gestionnaires de l'eau enregistrent des marges croissantes, comme l'indique le Conseil de la Concurrence. Des rapports de la Cour des comptes, du Parlement et du Conseil d'Etat ont dénoncé l'opacité, l'omission d'éléments, le surcoût qui caractérisent les rapports de comptes des opérateurs privés.

Dans les années 80, la Ville de Paris a délégué la distribution de l'eau à Vivendi/Véolia pour la rive droite et à la Lyonnaise/Suez pour la rive gauche. A la suite d'observations de la Chambre régionale des comptes relevant de nombreux dysfonctionnements et anomalies dans les rapports annuels de ces deux sociétés, la nouvelle majorité municipale a exigé la

mise à jour complète et la transparence des comptes. Aujourd'hui encore, la municipalité estime ne pas avoir un contrôle suffisant des objectifs quantitatifs et qualitatifs du service public de l'eau, ni celui de l'évaluation de ses résultats.

En revanche, depuis la reprise en régie directe du service, l'eau grenobloise est devenue la moins chère parmi les villes de France de plus de 10 000 habitants, pour un service de meilleure qualité, soucieux de politique sociale et créateur d'emplois. Les travaux d'entretien et de renouvellement sont 3 à 4 fois plus importants que pendant la période de gestion privée. Les usagers sont conseillés pour une utilisation économe de l'eau. La gestion de l'eau à Grenoble est aussi un exemple démocratique : les comptes des régies sont publics et annuels ; les usagers sont des associés ; les assemblées délibérantes décident et ont des moyens de contrôle ; les salariés sont acteurs de ce service public tourné vers le service au public et la durée, et non pas vers le profit.

A Paris aussi et partout en France, comme dans le monde, nous avons la conviction qu'il faut recréer un véritable service public de l'eau. De ce point de vue, vos analyses sont pour nous importantes. Nous souhaiterions les recueillir au cours d'un premier échange qui sera suivi d'autres initiatives,

*Le mardi 6 décembre
à 18h00
à l'Hôtel de Ville
5, Rue Lobau 75 004 Paris*

Se munir de cette invitation (Salle indiquée au tableau à l'entrée).

En espérant pouvoir compter sur votre participation,

Pour les élu-e-s communistes,
Jean Vuillermoz,

Pierre Mansat,

Prière d'adresser votre réponse à

Marie Seguette, tél : 01 42 76 58 16 / fax : 01 42 76 62 39 / marie.seguette@paris.fr

Si vous ne pouvez être présent(e) vous pouvez demander à recevoir un compte-rendu.

Pierre Mansat, 06 76 86 08 63

Académie de l'Eau - Association Consommation Logement et Cadre de Vie - Association pour le Contrat Mondial de l'Eau - Association Ile de France Environnement - Association Transcub - Comités locaux ATTAC - Confédération Départementale des Associations Familiales Laïques - Confédération Nationale du Logement - Confédération Syndicale des Familles - EauSecours Ile de France - Union des Familles Laïques - Fédération de Paris du Parti Communiste Français - Fondation France Libertés - France Qualité Publique - Syndicats de la Ville de Paris - Union Fédérale des Consommateurs de Paris - Unions départementales des syndicats CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, SCAA, UNSA - Ville de Grenoble.